

**SERVICE TECHNIQUE**

☎ 05 46 30 19 46

✉ [domaine.public1@aytre.fr](mailto:domaine.public1@aytre.fr)

Affaire suivie par : Eric SAUTEREAU

**Arrêté temporaire n° 24-AT-0320  
Portant réglementation du stationnement**

**AVENUE EDMOND GRASSET**



VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment l'article R. 417-11

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

VU la demande d'autorisation de voirie n°24-AV-0393, formulée par ERT TECHNOLOGIES - 4 Rue Ampère - La Corne Neuve - 17139 DOMPIERRE SUR MER

**CONSIDÉRANT** que des travaux sur réseaux ou ouvrages de fibre optique rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 09/12/2024 au 21/12/2024 AVENUE EDMOND GRASSET

Le Maire d'Aytré **ARRÊTE** :

**ARTICLE 1 :**

À compter du 09/12/2024 et jusqu'au 21/12/2024, le stationnement des véhicules est interdit 14 AVENUE EDMOND GRASSET. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R. 417-11 du code de la route.

**ARTICLE 2 :**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ERT TECHNOLOGIE.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Aytré, le 10 décembre 2024

**Tony LOISEL**

Monsieur le Maire



**DIFFUSION:**

- ERT TECHNOLOGIE
- Monsieur le Maire
- DDSP
- Responsable Police Municipale

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le Bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

tel 05 46 30 19 19

[information@aytre.fr](mailto:information@aytre.fr)  
[aytre.fr](http://aytre.fr)

